

*Les subsides*

La date importante suivante est le 4 juin 1979, jour où M. Gillespie a résigné ses fonctions de ministre dans le gouvernement du Canada.

En octobre 1980, voulant créer une entreprise conjointe de liquéfaction du charbon, M. Gillespie cherche des associés parmi les sociétés suivantes: la Société de développement du Cap-Breton, Gulf Canada Products, la Société Nova d'Alberta, la Nova Scotia Resources et Petro-Canada.

Le 6 décembre 1980, M. Gillespie écrit au sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marshall Cohen, pour l'informer de la création du consortium et lui demander conseil sur la façon de procéder afin d'obtenir de l'aide financière pour le projet.

Ce jour-là, dans sa lettre adressée à ce «Cher monsieur Cohen»—c'était plutôt «Cher Mickey»—M. Gillespie demande l'aide de M. Cohen, son ancien sous-ministre. Il apprend à M. Cohen qu'il est président du conseil d'administration du consortium. Dans sa lettre à son ancien sous-ministre, M. Gillespie conclut:

... nous avons besoin de votre aide et de votre appui, et nous aimerions que vous nous disiez comment nous pourrions établir des relations officielles.

Le 16 décembre 1980, M. Cohen écrit à M. Gillespie pour lui dire de soumettre sa proposition au Comité de gestion de l'Entente sur le remplacement du pétrole.

Le 7 janvier 1981, bien avant la fin de la période de deux ans, M. Gillespie écrit à M. P. J. Read, coprésident fédéral de l'Entente sur le remplacement du pétrole, pour lui demander une subvention de un million de dollars afin d'entreprendre une étude de faisabilité sur la liquéfaction du charbon.

Quelques jours plus tard, le 13 janvier 1981, M. Read répond à M. Gillespie que le Comité de gestion du remplacement du pétrole est disposé à négocier une contribution maximale de un million de dollars puisée dans le fonds. En mars de la même année, on examine officiellement le projet Gillespie pour savoir s'il est visé par l'Entente sur le remplacement du pétrole. On exprime des doutes à ce sujet, et on conclut qu'il n'est pas certain que l'Entente sur le remplacement du pétrole s'applique à la liquéfaction du charbon. On conseille donc un accord, subordonné à l'Entente de remplacement du pétrole, entre le Canada, la Nouvelle-Écosse et le consortium. Des changements sont apportés pour que la demande de M. Gillespie puisse être approuvée.

• (1115)

Le 4 avril 1981, M. Gillespie est à Port Hawkesbury avec le vice-premier ministre du Canada (M. MacEachen) et le premier ministre de la province, M. Buchanan, où ils annoncent la création du consortium. De toute évidence, M. Gillespie est un homme très heureux.

Je voudrais maintenant parler du rôle joué par un homme dont la carrière est en jeu. Je ne le ferai pas à la légère. Je

pense que le titulaire actuel du portefeuille des Finances (M. Lalonde) est un homme qui s'est lancé en politique pour faire ce qui devait être fait, à son avis, non pas pour en tirer un gain personnel, financier ou autre. Je suis sincère quand je dis cela. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui dans les débats, mais je n'ai jamais douté de son assiduité au travail et je suis convaincu qu'il a toujours agi dans ce qu'il croyait être les intérêts supérieurs du pays. C'est pourquoi il ne me plaît pas beaucoup de faire valoir l'argument suivant.

Le 15 janvier 1981, une copie d'une note à propos du projet de liquéfaction du charbon de la Nouvelle-Écosse est envoyée au ministre des Finances, note signée par le sous-ministre adjoint au nom du sous-ministre. Cette note informe explicitement le ministre des Finances que M. Gillespie est mêlé à ce projet. Voici ce que précise la note:

M. Gillespie, ses associés et des hauts fonctionnaires du ministère se sont rencontrés un certain nombre de fois au cours des dernières semaines, afin de jeter les bases techniques du projet et d'en établir le calendrier.

Ainsi, dès janvier 1981, il était déjà parfaitement clair que M. Gillespie participait au projet. De même, le ministre des Finances avait manifestement pris connaissance de la note, puisqu'on lui demandait son avis sur une question et qu'une note écrite à la main par une femme nommée Maureen, adressée à une personne nommée Mike à l'Énergie, Mines et Ressources, y a donné suite, précisant:

Pourriez-vous communiquer à John Walsh directement—ou à moi-même—les observations du ministre.

Le ministre en question est l'actuel ministre des Finances. Il ne fait donc aucun doute qu'à partir de cette date le ministre des Finances était bel et bien au courant du projet et de la participation de M. Gillespie.

Le 3 avril 1981, le ministre des Finances, à l'époque ministre de l'Énergie, signe un mémoire pour le Conseil du Trésor, mémoire qui est envoyé, non pas ce jour-là, mais le 13 avril, pour être ensuite rapidement retiré. Un document annexé à ce mémoire au Conseil du Trésor précise qu'Alastair Gillespie et ses associés font partie du consortium.

• (1120)

Le 3 septembre 1981, le ministre des Finances, à l'époque ministre de l'Énergie, signe un mémoire pour le Conseil du Trésor en vue d'obtenir l'approbation de l'entente tripartite entre le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le consortium dirigé par M. Gillespie. Le Conseil du Trésor donne son approbation le 14 septembre 1981.

Il serait intéressant de savoir qui était présent à la réunion du Conseil du Trésor et quels ministres ont participé à la prise de décision.

Le 25 septembre 1981, les signatures sont apposées à l'entente, qui devait normalement entrer en vigueur, avec effet rétroactif, au 30 juin 1981.